

Absents: -

18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de JRRUGNE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Odile de CORAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2009

Présents : Mme Odile de CORAL, Maire, Mme Germaine HACALA, MM. Francis GAVILAN, Beñat IRASTORZA, Mmes Agnès GIACOMETTI, Claire de LEBEE, Isabelle RAGOZIN, MM. Pierre TETEVIDE, Léon MARIN, Michel BERCETCHE, Pascal MARTIN, Michel LARRETCHÉ, Mmes Marie-Hélène GOYA, Véronique TELLECHEA, Valérie ANDIAZABAL, Danièle DUFAU, Elisabeth PERY, Marie-Josée GOYA, MM. Beñat EXPOSITO, Jean TELLECHEA, Renaud LASSALLE, Dominique MELE, Philippe ARAMENDI, Mme Annette ARAMBURU, Isabelle ECHEVERRIA, M. ELIZONDO.

Pouvoirs :

M. Martin TELLECHEA donne pouvoir à Melle Véronique TELLECHEA

M. Didier PICOT donne pouvoir à Madame le Maire

Mme Thérèse HALSOUET donne pouvoir à M. Beñat ELIZONDO

M. Beñat EXPOSITO est désigné secrétaire de séance

OBJET: Modification de la délibération d'AP/CP à Travaux d'Extension de l'École d'Olhette

Madame le Maire indique que compte-tenu des réalisations de l'exercice 2008, pour l'opération Travaux d'extension de l'école d'Olhette, il convient de modifier la délibération d'Autorisation de Programme, comme suit :

ECOLE D'OLHETTE TRAVAUX D'EXTENSION	COUT TTC de l'opération	PROPOSITIONS 2009	PROPOSITIONS 2010
DEPENSES	725 555,00	300 000,00	425 555,00
maitrise d'œuvre, bureaux de contrôle et divers	52 230,00	22 000,00	30 230,00
travaux bâtiments et structures	564 862,00	270 000,00	294 862,00
aménagements divers (clôture, réfection de la cour)	85 740,00		85 740,00
divers	22 723,00	8 000,00	14 723,00
ECOLE D'OLHETTE TRAVAUX D'EXTENSION	COUT TTC de l'opération	PROPOSITIONS 2009	PROPOSITIONS 2010
RECETTES	725 555,00	300 000,00	425 555,00
AUTOFINANCEMENT ET/OU EMPRUNT	725 555,00	300 000,00	425 555,00



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

14 mars 2009 : « Modification de la délibération d'AP/CP É

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- MODIFIE la délibération d'Autorisation de Programme, comme indiqué ci-dessus.

Votes pour : 29

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Certifié exécutoire par son envoi
en Sous-Préfecture :
Visé le :
Publié ou notifié le :